

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 18 janvier 2022, a adopté le règlement suivant :

1336-2022 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1296-2020 RELATIF AU PLAN D'URBANISME AFIN DE MODIFIER LE PLAN 2 : AFFECTATION DU SOL

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service de l'urbanisme.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 4 février 2022.



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe